



PLAN VÉLO 54

COORDONNER
AMÉNAGER
ANIMER



10 M€

INVESTIS POUR LE
VÉLO DEPUIS
2015

Parce que les kilomètres parcourus en vélo sont autant d'émissions de gaz à effet de serre en moins, la pratique du vélo contribue à la lutte contre le dérèglement climatique. Elle est également favorable à la santé publique en contribuant à réduire la pollution de l'air tout autant qu'en favorisant une activité sportive régulière.

Le vélo est aussi un outil intéressant en matière de solidarité et de lien social : moyen de transport accessible à toutes et à tous, et ce quel que soit son revenu, c'est autour du cycle qu'émergent de nombreuses actions pédagogiques, échanges de savoir-faire, animations culturelles et festives ou encore activités économiques et donc emplois.

Le Département de Meurthe-et-Moselle conduit, depuis de nombreuses années, diverses actions en faveur du cyclotourisme et de la pratique quotidienne du vélo. Il accompagne par ailleurs techniquement et financièrement les associations et collectivités.

Face aux enjeux climatiques et de santé publique et afin de contribuer à atteindre l'objectif national d'une part modale de 12 % en 2030, nous souhaitons aujourd'hui amplifier nos actions au service du développement de la pratique du vélo pour les trajets du quotidien comme pour les usages de loisirs.

Notre plan vélo a pour objectif prioritaire de créer un réseau cyclable continu et sécurisé à l'échelle départementale dans un dialogue permanent avec nos territoires et leurs acteurs, communes, intercommunalités comme associations d'usagers.

Alors, à vos marques, prêts, pédalez !



Chaynesse Khirouni
*Présidente
du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle*



Audrey Bardot
*Vice-présidente
du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle
déléguée aux Infrastructures
et aux Mobilités*

20 M€

PRÉVUS POUR
LE PLAN VÉLO

2022-2028

UN SCHÉMA VOLONTARISTE AUTOUR DE 3 TYPES DE PRATIQUES

UN RÉSEAU DE BOUCLES DE LOISIRS ●

Déplacements de loisirs, sur une courte ou moyenne distance

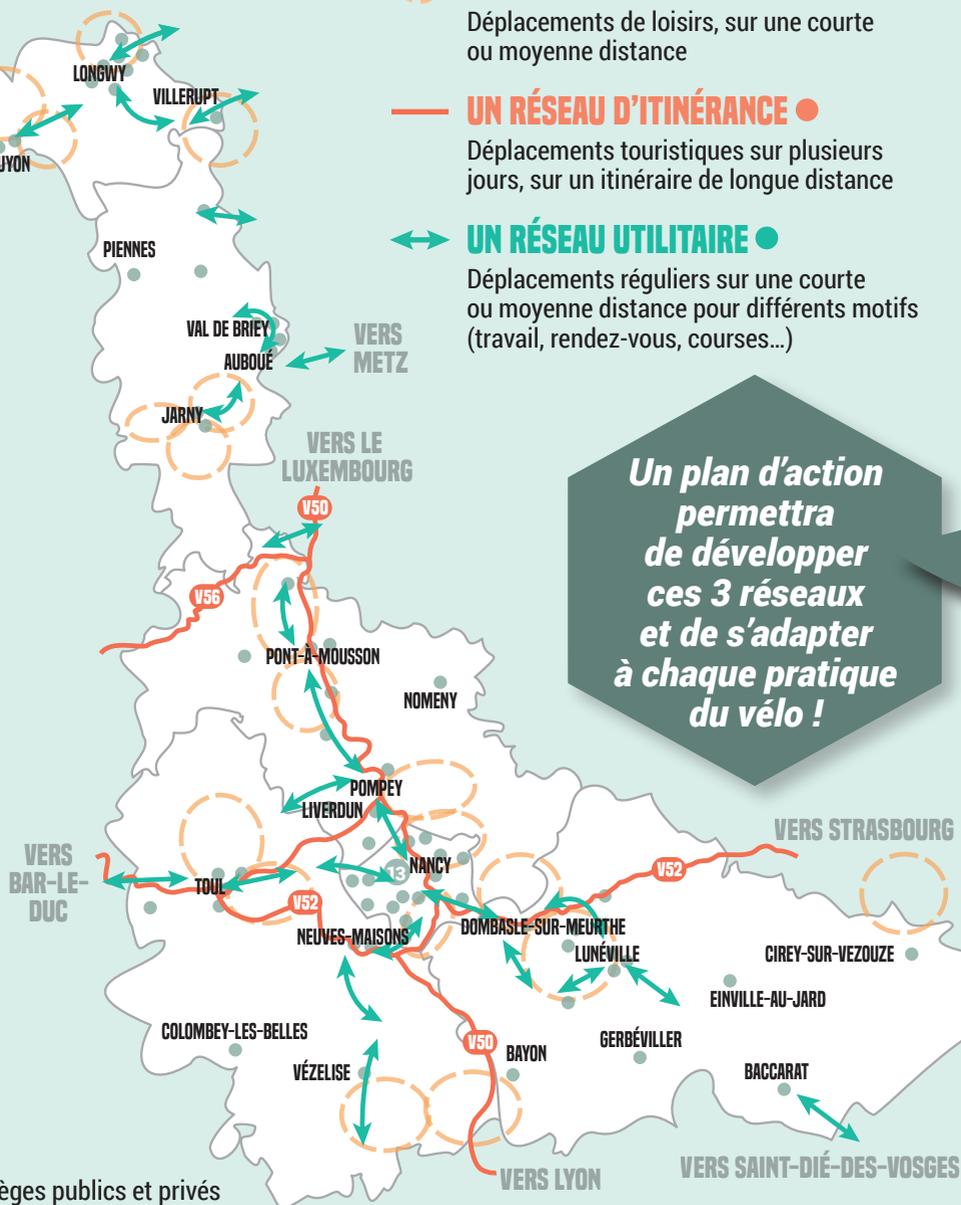
UN RÉSEAU D'ITINÉRANCE ●

Déplacements touristiques sur plusieurs jours, sur un itinéraire de longue distance

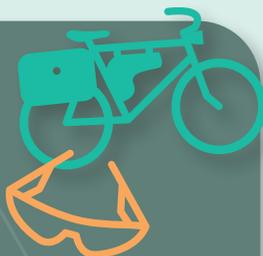
UN RÉSEAU UTILITAIRE ●

Déplacements réguliers sur une courte ou moyenne distance pour différents motifs (travail, rendez-vous, courses...)

*Un plan d'action
permettra
de développer
ces 3 réseaux
et de s'adapter
à chaque pratique
du vélo !*



● collèges publics et privés



UN PLAN D'ACTION 3 AXES - 9 OBJECTIFS

COORDONNER

1 Accompagner et mettre en œuvre le schéma ●●●

Soutenir techniquement et financièrement les collectivités pour faciliter le déploiement du Plan Vélo dans tous les territoires.

AMÉNAGER

2 Aménager un réseau structurant utilitaire ●

Accompagner le développement des infrastructures cyclables sur le réseau routier et sur d'anciennes voies désaffectées. Élaborer un référentiel des aménagements cyclables.

3 Finaliser le réseau d'itinérance et de loisirs ●●●

Aménager les dernières discontinuités de l'itinéraire Est-Ouest d'ici 2026 (Véloroute 52).

4 Déployer une stratégie globale des mobilités actives ●

Développer des voies vertes « multiusagers ».

ANIMER

5 Promouvoir le cyclotourisme ●

Labelliser les structures « Accueil Vélo ». Participer au comité d'itinéraire de la Voie bleue.

6 Structurer un réseau de boucles loisirs ●

Alimenter l'application Balades 54 de nouveaux itinéraires grâce au réseau de partenaires. Renforcer l'offre de tourisme local en accompagnant la réalisation de boucles loisirs à vélo (connectés au réseau d'itinérance).

7 Encourager la pratique du vélo dans les collèges ●

Démultiplier les actions en faveur de l'écomobilité scolaire. Accompagner la sécurisation des parcours cyclables des collégiens·e·s.

8 Renforcer le lien social grâce au vélo ●

Soutenir les associations œuvrant pour la remise en selle des citoyen·ne·s.

9 Devenir un Département exemplaire en matière d'écomobilité ●

S'inscrire chaque année au défi régional « Au boulot, j'y vais autrement ! ». Engager un plan de déplacement inter-administrations.



CHIFFRES CLÉS EN 2022



2,3 TONNES DE CO₂
ÉVITÉES LORS DU DÉFI
« AU BOULOT,
J'Y VAIS AUTREMENT »



600 KM
D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES



44 VÉLOS
LIVRÉS DANS
6 COLLEGES
PILOTES



+ DE 400 000
PASSAGES ANNUELS
SUR LA V50 ET LA V52
COMPTABILISÉS GRÂCE
À 9 COMPTEURS VÉLO
POSÉS EN 2020



+ DE 30
STRUCTURES
LABELLISÉES
« ACCUEIL VÉLO »



+ DE 500 KM
D'ITINÉRAIRES
À VÉLO DISPONIBLES
DANS L'APPLICATION
BALADES 54

4M€ INVESTIS *
SUR LE TRONÇON SUD DE LA V50 EN 2020

* Projet cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), par la Région Grand Est, VNF et l'État.

LES BIENFAITS DU VÉLO

SANTÉ AMÉLIORÉE

20 MINUTES DE VÉLO PAR JOUR
DIMINUENT LES RISQUES
DE DÉCÈS PRÉCOCE DE 29 %
À 41 %
(SOURCE OMS 2020)

POUVOIR D'ACHAT AUGMENTÉ

500 € = COÛT ANNUEL DU VÉLO
= COÛT MENSUEL DE
LA VOITURE (SOURCE IBID)

PLANÈTE PRÉSERVÉE

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE
ÉMISSION EN CO₂
POUR UN TRAJET DE 5 KM
> EN VOITURE THERMIQUE : + DE 1KG
> EN VÉLO : 0 KG
(SOURCE ADEME)

© G. Berger-CD54

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE LA MOBILITÉ SERVICE DES NOUVELLES MOBILITÉS
nouvellesmobilités@departement54.fr - 03 83 94 53 04



meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54